



ACADÉMIE DE SAINT-GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC

17 au 29 juillet 2023
29e édition

FICHE D'INSCRIPTION 2023

À retourner avant le 30 juin 2023 à :

Marian HRYNYSHYN - Festival en Vallée d'Olt

62 rue Castagnary 75015 Paris Tél. : 06 98 73 29 51 •

E-mail : academie@festivalolt.com

*Votre inscription n'est validée qu'à réception de cette fiche complète :
documents et rubriques hébergement et repas complétés.*

www.festivalolt.com

Masculin ☐ Féminin ☐

Nom Prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone fixe

Téléphone Portable

E-mail

Suivez-vous un traitement médical ? : OUI ☐ NON ☐

Traitement, régime alimentaire particulier ou allergies :

Instrument

Conservatoire

Professeur

Niveau instrumental

Professeur choisi pour le stage

Partenaires de musique de chambre (groupes constitués)

Mail et téléphone des parents pendant la période du stage

Photo
(obligatoire)

☐ Accepte que mon enfant soit photographié ou filmé / accepte d'être photographié ou filmé, et autorise gracieusement et sans limite dans le temps l'Académie - Festival en Vallée d'Olt à publier à titre non commercial des images prises, sur les supports liés au Festival (supports de communication, presse, réseaux sociaux, manifestations artistiques...).

INSCRIPTION

- | | |
|---|-------|
| ☐ Stage instrument seul | 680 € |
| ☐ Instrument et musique de chambre | 780 € |
| ☐ Musique de chambre seule (pour groupes constitués, à régler en totalité à l'inscription) | 600 € |

Vous réglez la moitié de votre stage au moment de votre inscription: soit **340 € (instrument seul)** **390 € (instrument et musique de chambre)**.

Le solde de **340 €** ou **390 €** doit nous parvenir **avant le 30 juin 2023**. Les chèques sont à rédiger à l'ordre de «**Festival en Vallée d'Olt**», et à **envoyer à Marian HRYNYSHYN - Festival en Vallée d'Olt - 62, rue Castagnary 75015 Paris - Tél. : 06 98 73 29 51**. Le paiement en chèques vacances est accepté.

Hébergement et repas sont à régler séparément.

POUR LES MAJEURS

Obligatoire pour valider votre inscription. Ne concerne que les majeurs.

Hébergement (Petit déjeuner compris).....**477,60 /** (à l'ordre de : Hôtel de France)

Déjeuner..... **176,00 €** - 11 repas au midi (à l'ordre de : Saint-Genieis)

Dîner..... **174,00 €** - 12 repas du soir (à l'ordre de : Hôtel du Lion d'Or)

Possibilité de location de gîte à Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac. Regroupez-vous en co-location

Tél. : 06 98 73 29 51 - www.tourisme-aveyron.com

POUR LES MINEURS

(Les stagiaires mineurs prennent obligatoirement les deux repas)

☐ Hébergement chez l'habitant **190,00 €** à régler à votre famille d'accueil lors de votre arrivée au stage.

☐ Déjeuner..... **176,00 €** (à l'ordre de : Saint-Genieis)

☐ Dîner..... **174,00 €** - (à l'ordre de : Hôtel du Lion d'Or)

Les chèques sont à envoyer à la même adresse avant le 30/06/2023.

Pour des raisons d'organisation aucun hébergement et aucun repas ne seront réservés pour tout paiement reçu après cette date.

MINEURS

Les mineurs sont logés chez l'habitant et ne sont pas sous la responsabilité de l'association en dehors des heures de cours, de repas, et des après-midi avec les animateurs. Les parents doivent remplir l'autorisation ci-dessous:

Je soussigné(e) _____

agissant en qualité de _____

autorise _____

né(e) le _____

à participer à l'Académie de Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac et dégage la responsabilité de l'association en dehors des cours, repas et après-midi avec les animateurs pour tout incident pouvant survenir par la faute de mon enfant au cours du stage **(joindre une attestation de responsabilité civile)**. J'autorise la direction à faire venir un médecin, si nécessaire.

Fait à _____

le _____

Signature (Mention lu et approuvé)